



Développement durable: l'urgence de revoir ensemble nos priorités

Alors qu'elle devrait servir de signal d'alarme, la pandémie actuelle nous éloigne des préoccupations fondamentales pour l'avenir de notre planète.

Aujourd'hui, on ne réfléchit plus qu'à court terme, alors que la conception du développement durable se projette avant tout sur le long terme. On tend à oublier les trois piliers sur lesquels notre espèce devrait s'appuyer afin d'assurer un maintien éternel de la production biologique dans l'intérêt des générations actuelles et futures: le social, l'économie, l'environnement. C'est indéniable si l'on considère le fléau de la pollution plastique, avec les lobbies des industriels qui encouragent sa surproduction sous des prétextes sanitaires, alors qu'il est scientifiquement prouvé que le plastique tue, plus insidieusement que le tabac ou la Covid-19.

Aujourd'hui, les observations recueillies en mer lors de nos expéditions planétaires montrent que la pollution plastique est omniprésente. Pire, des microparticules se retrouvent dans l'air que l'on respire, l'eau que l'on boit et la terre que l'on cultive. Le plastique a envahi notre vie! Bien qu'il nécessite des centaines d'années pour se dégrader, son faible coût de production et sa flexibilité ont favorisé son utilisation dans les emballages à usage unique. Alors que sa fabrication implique et génère des produits chimiques toxiques qui peuvent migrer, persister dans l'environnement et impacter notre santé, il est toujours considéré comme le meilleur matériau pour garantir les normes d'hygiène les plus strictes. En outre, la croissance exponentielle de la production mondiale des plastiques n'a pas été accompagnée par le

développement d'infrastructures suffisantes pour gérer les déchets qu'elle génère. Les quantités sont astronomiques car la plupart des plastiques sont difficiles, voire impossibles, à recycler. Les pays occidentaux ne parviennent pas à gérer leurs propres déchets plastiques et en exportent une partie non négligeable vers des pays en développement qui ne possèdent pas les infrastructures pour les gérer. Ainsi, des montagnes de déchets s'accumulent, brûlent ou partent dans les océans en Asie et en Afrique, de telle sorte que nous contribuons tous à la contamination de nos biens communs et ressources vitales.

Pour lutter contre ce fléau moderne, il existe des solutions. Ensemble, nous devons nous montrer raisonnables dans l'utilisation de nos ressources, accepter qu'elles soient limitées et optimiser leur utilisation. Avant d'être rentable et utile à la communauté, un matériau devrait avant tout être sain et conçu pour s'inscrire dans une économie circulaire afin de rester le plus neutre possible pour l'environnement tout au long de son cycle de vie. Ainsi, il est impératif que les plasturgistes réinventent la manière de fabriquer les plastiques, afin de les rendre non toxiques, recyclables et dégradables.

En conclusion, pour assurer la survie de notre espèce, nous devons placer les préoccupations environnementales et sociales au cœur des stratégies de développement



Camille Rollin

Fondation Race for Water, Program ACT Manager



Eric Loizeau

Navigateur, alpiniste et auteur, ambassadeur de Race for Water

durable. Ces stratégies doivent être accompagnées par des systèmes de régulation et de contrôle universels, dans lesquels industriels, politiques et consommateurs sont réellement mis face à leurs responsabilités. Tendre vers le développement durable et lutter contre la prolifération des matières plastiques, c'est à long terme sauver notre espèce et, dans l'immédiat, préserver notre santé.

Plongez au cœur des expéditions de Race for Water au travers du livre célébrant leur 10e anniversaire «l'Odyssée du Plastique»

TEXTE CAMILLE ROLLIN & ERIC LOIZEAU



CONTENU...

- 04 Habitat
- 08 Mobilité
- 10 Interview: Daniel Dubas & Jacques Ducrest
- 12 Énergie
- 16 Finance

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE.

CHEF DE PROJET:

Camille Chervin

COUNTRY MANAGER:

Pascal Buck

ÉDITORIAL:

Andrea Tarantini

IMAGE DE COUVERTURE:

iStockphoto

LAYOUT:

Anja Cavelli

CANAL DE DISTRIBUTION:

Tribune de Genève & 24heures, Novembre 2020

IMPRESSION:

CIJ Centre d'Impression Lausanne SA



imprimé en suisse

SMART MEDIA AGENCY AG

Gerbergasse 5, 8001 Zürich, Schweiz

Tel +41 44 258 86 00

pascal.buck@smartmediaagency.ch

smartmedia



Bonne lecture!

Camille Chervin

Chef de projet

« Des microparticules se retrouvent dans l'air que l'on respire, l'eau que l'on boit et la terre que l'on cultive. »

BRANDREPORT BIANCHISCHWALD SÀRL

Les regroupements pour la consommation propre, un concept à définir

Pour un propriétaire immobilier, quels sont les avantages d'un regroupement de consommation propre (RCP)?

Dans le cadre de la création d'un RCP, quelles conditions doivent être respectées? Mathieu Simona, avocat, associé chez BianchiSchwald Sàrl, présente ce concept intéressant.



Mathieu Simona

Avocat, associé chez BianchiSchwald Sàrl

Mathieu Simona, les propriétaires peuvent-ils consommer leur propre électricité?

L'autoconsommation d'électricité est le concept qui permet aux propriétaires d'installer des panneaux photovoltaïques sur leur toit afin de consommer directement l'électricité produite. Les propriétaires restent raccordés au réseau pour y injecter le surplus d'électricité et pour y soutirer (aux conditions tarifaires habituelles) du courant lorsque leur production

est insuffisante. L'autoconsommation permet en effet de couvrir jusqu'à 10-15% des besoins en électricité d'un ménage, mais rarement plus.

L'installation de panneaux solaires est-elle donc devenue rentable?

Malgré les aides financières disponibles, la rentabilité d'une telle opération n'est pas toujours évidente. Il existe cependant des mécanismes encore assez méconnus du public qui permettent de réduire la facture. Les propriétaires voisins auront ainsi intérêt à s'allier pour créer un RCP. Des économies d'échelles seront effectuées sur l'installation des panneaux, qui pourront être concentrés sur certains propriétaires uniquement. Principalement, les RCP d'une certaine taille (100 000 kWh par an, soit 25-30 ménages) accèdent au marché libre de l'électricité et obtiennent des conditions bien plus avantageuses pour l'électricité qu'ils doivent continuer à acheter (85-90% de la consommation) lorsque les panneaux ne produisent pas.

« La rentabilité d'une telle opération n'est pas toujours évidente. »

Quelles sont les conditions à observer pour créer un RCP?

Pour constituer un RCP, les propriétaires doivent se toucher (ou être séparés par une rue), un réseau électrique local doit être installé (afin que l'électricité produite puisse être consommée sans utiliser le réseau public) et la puissance des panneaux solaires doit atteindre au moins 10% des besoins du RCP.

Quel propriétaire sont-ils principalement concernés?

Cette solution intéresse surtout les PPE. Néanmoins, aucun type de propriété n'est véritablement exclu et

de tels regroupements trouvent tout à fait leur place dans des ensembles villageois par exemple. D'ailleurs, les propriétaires qui acceptent de mettre à disposition leur toiture pour le RCP peuvent valoriser leur toit puisqu'ils reçoivent en contrepartie une indemnité de la part des autres propriétaires. Les propriétaires d'immeubles locatifs peuvent également avoir intérêt à créer un RCP, même s'ils ne sont pas eux-mêmes consommateurs. Leurs locataires auront tout à y gagner: leur facture d'électricité est en effet plafonnée par la loi au prix qui aurait été facturé par le distributeur local (SIG à Genève) si ce système n'avait pas été choisi. Quant aux propriétaires immobiliers, la loi les autorise à conserver une partie des bénéfices réalisés s'ils parviennent à offrir un prix inférieur à ceux du réseau.

www.bianchischwald.ch

BS BIANCHISCHWALD
ATTORNEYS-AT-LAW | AVOCATS | RECHTSANWÄLTE